

DEPARTEMENT FDE LA  
HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT  
de MURET

COMMUNE de VILLATE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de Conseillers:</b>	
<b>En Exercice :</b>	<b>14</b>
<b>Présents:</b>	<b>11</b>
<b>Votants:</b>	<b>13</b>

L'an Deux Mil Dix neuf  
Le quatre avril à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal de la Commune de Villate  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la  
Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude  
GARAUD, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal :  
le 27/03/2019.

**Objet : Vote du Budget  
Primitif 2019**

**PRESENTS:** Mesdames ALAMINOS. CARLES.  
BONZOM. LE ROY. PAJAUD  
**Messieurs :** GARAUD. PAPAY. DUFOUR. PELFORT.  
GARCIA. ROUSSEAU.  
**ABSENTS :** Mme GROS, Mme LAKEHAL.  
M.GALEA.  
**PROCURATIONS :** Mme GROS a donné  
procuration à M. DUFOUR,  
Mme LAKEHAL a donné procuration à Mme  
PAJAUD.

Madame Dominique ALAMINOS a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'Assemblée de la Section de  
FONCTIONNEMENT et de la Section d'INVESTISSEMENT détail par article du  
**BUDGET PRIMITIF 2019.**

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
à l'unanimité :

- donne son accord et vote le **BUDGET PRIMITIF 2019** par Nature et par  
Chapitre pour la section de Fonctionnement et pour la section  
d'Investissement.

Délibération certifiée exécutoire  
Compte tenu de sa transmission en  
Sous- Préfecture le 08/04/2019  
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

En Mairie le 04/04/2019  
Le Maire J.C GARAUD.

